

# Comité Social Territorial

## 4. Examen des dossiers

### 4 – Régime indemnitaire

*CGFP – articles L714-4 à L714-13  
Décret 2020-1547 du 09/12/2020*

### Saisine 24

**Collectivité SAINT-AUBIN**

Département 91

Agent(s) 10

#### Objet de la saisine

Mise en place du forfait mobilités durables.

#### Observations

Le projet de délibération prévoit les modalités d'attribution du forfait mobilités durables.

---

#### Avis du CST

Collège des représentants du personnel : Avis favorable

Pour : 7

Contre : 0

Abstention(s) : 0

Membre(s) ne prenant pas part au vote : 0

Collège des représentants des collectivités : Avis favorable

Pour : 5

Contre : 0

Abstention(s) : 0

Membre(s) ne prenant pas part au vote : 0

Les membres du CST ont pris connaissance du projet de délibération qui prévoit les modalités d'attribution du forfait mobilités durables.

Les représentants du personnel ont salué la décision de mettre en place ce dispositif.

Accusé de réception en préfecture  
091-219105384-20230926-2023-09-26-01-DE  
Date de réception préfecture : 07/10/2023